



Accueil de loisirs et accueil périscolaire

REGLEMENT INTERIEUR

Conditions d'admission

Sont prioritaire les enfants dont la famille est domiciliée sur la commune de Bénésse Maremme.

Dans la mesure des places disponibles, et après avis de la commune, l'ALSH peut accueillir des enfants ne résidant pas sur la commune. Un tarif hors commune leur sera appliqué. Ces demandes seront alors prises en compte dans l'ordre de leur inscription sur une liste d'attente.

Les parents doivent remplir avec le plus grand soin les dossiers d'inscription, Valables jusqu'au 31 août de chaque année. De ce fait une mise à jour annuelle des informations légales devra être remplie et remis à la direction. Les parents sont tenus d'informer la direction de tout changement dans leur situation (coordonnées, etc....)

Pour les enfants présentant des problèmes de santé ou un handicap et nécessitant un accueil particulier, une réunion entre la directrice et les parents sera organisée afin d'évaluer la possibilité ou non d'accueillir l'enfant.

Modalités de réservation

Les réservations doivent être faites chaque mois et pendant les périodes prévues à cet effet (date limite indiquée sur la fiche de réservation).

Dans un souci de respect des normes règlementaire d'encadrement et des délais de commande des repas, la direction se réserve le droit de refuser :

Toute inscription effectuée hors délai

Toute présentation d'enfant sans réservation

Une inscription en cas de dépassement de la capacité d'accueil

Les parents pourront réserver :

A l'alsh dans les temps d'ouverture d'accueil

Pendant la permanence le lundi de 16h30 à 18h15 au bureau de la directrice

Les changements et les réservations sur répondeur téléphonique devront être obligatoirement confirmés par écrit : sej-benesse@orange.fr

Toute annulation doit-être faite 7 jours avant, sinon la journée sera facturée.

Dans le cas où un enfant est malade, un justificatif sera demandé et seul le repas sera facturé (2€90)

Horaires d'ouverture

Périscolaire : 7h15/8h20 et 16h30/18h45

Centre de loisirs : 7h30/18h30

Le centre est fermé les 2 semaines de vacances de Noël et la dernière semaine d'août

Goûter

Le goûter l'après-midi sera fourni par nos soins en fonction des inscriptions

Les mercredis

Le centre récupère les enfants inscrits à partir de 11h30. Le repas et le goûter sont prévus dans le tarif.

Nous proposons aussi une « garderie », pour les parents ne souhaitant pas inscrire leurs enfants à la journée, de 11h30 à 12h30, sans possibilité de repas, facturée 2.05 €.

Les vacances scolaires

Centre de loisirs : 7h30/18h30

Accueil libre : de 7h30 à 9h30 et le soir de 17h00 à 18h30.

Les inscriptions peuvent se faire à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

Modalités de désistement

En cas d'absence pour maladie, (le mercredi ou les vacances) les parents doivent prévenir la directrice aussitôt que possible, (fournir un justificatif) et seul le repas vous sera facturé (2.90 €). Toute annulation pour un autre motif entraîne la facturation de la prestation réservée conformément à la fiche de réservation.

Arrivée

Les parents doivent accompagner les enfants dans l'accueil auprès d'un animateur.

La directrice se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant dont l'état de santé est incompatible avec la vie collective.

Départ

Les parents récupèrent leur enfant dans l'enceinte du centre de loisirs et signalent son départ à l'animateur.

Seules les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription sont autorisées à récupérer les enfants.

La directrice, après avis de la commune, se réserve le droit de refuser l'accès à l'accueil à toute personne (adulte ou enfant) mettant en danger la sécurité des enfants.

Possibilités d'exclusion

La signature du présent document vaut acceptation des différentes modalités d'accueil qui y sont détaillées.

En cas de non-respect récurrent du présent règlement, la directrice se réserve le droit, après avis de la commune, de ne plus accepter un enfant au centre.

Coupon à compléter et à remettre à la directrice de lu centre

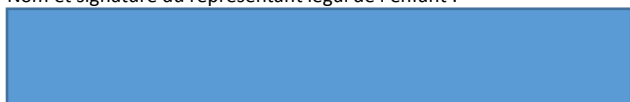
Je soussigné,....., responsable légal de l'enfant :

Nom :....., prénom..... Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter les termes.

Fait à, le2015

Nom et signature du représentant légal de l'enfant

Nom et signature du représentant légal de l'enfant :



Accueil de loisirs de Bénesse Marenne
47 Allée d'auce - 40230 Bénesse Marenne
Tel : 05.58.72.54.94 ou 06.73.37.74.12
Mail : sej-benese@orange.fr